

La Fédération de la Voile du Québec ltée

**Rapport de l'auditeur indépendant et
États financiers**

31 octobre 2025

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de La Fédération de la Voile du Québec Itée

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **La Fédération de la Voile du Québec Itée** (« la fédération »), qui comprennent le bilan au **31 octobre 2025** et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la fédération au **31 octobre 2025**, ainsi que de ses résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la fédération conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la fédération ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la fédération.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

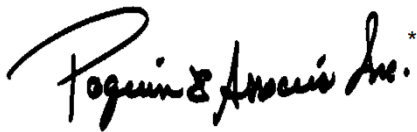
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la fédération;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la fédération à cesser son exploitation;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 30 janvier 2026

* Par CPA auditeur permis de comptabilité publique n° A144424

La Fédération de la Voile du Québec Itée

États financiers

31 octobre 2025

Index

États financiers

Résultats	1
Évolution de l'actif net	2
Bilan	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 à 7

Résultats

Exercice terminé le 31 octobre 2025

	Opérations régulières (excluant Placements Sports)	Programme Placements Sports	Développement de l'excellence	2025	2024
Produits					
Subventions					
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec	384 714 \$	- \$	142 098 \$	526 812 \$	604 841 \$
Appariement Placements Sports (fonds de réserve)	-	40 252	-	40 252	53 039
Institut national du sport du Québec	13 110	-	1 600	14 710	3 800
Autres subventions	2 000	-	-	2 000	2 250
	399 824	40 252	143 698	583 774	663 930
Autres produits					
Cotisations et participations	272 455	-	55 139	327 594	360 979
Activités promotionnelles et vente de matériel	73 789	-	-	73 789	97 096
Opérations	17 642	-	6 123	23 765	45 886
Revenus de dons admissibles Placements Sports	-	10 455	-	10 455	13 776
Revenus de dons de la Fondation du Grand Montréal	-	33 193	-	33 193	-
Intérêts générés sur fonds cédés dans le cadre de Placements Sports	-	10 461	-	10 461	7 910
	363 886	54 109	61 262	479 257	525 647
Total des produits	763 710	94 361	204 960	1 063 031	1 189 577
Charges					
Ressources humaines	459 783	94 361	-	554 144	599 982
Administration générale et opérations	88 054	-	59 572	147 626	244 876
Équipement (acquisition, entretien et location)	30 002	-	12 079	42 081	76 880
Activités promotionnelles et vente de matériel	62 247	-	5 134	67 381	83 326
Soutien au développement de l'excellence	-	-	102 525	102 525	137 765
Support et transfert	65 952	-	18 150	84 102	76 249
Amortissement des immobilisations corporelles	87	-	7 500	7 587	11 165
Total des charges	706 125	94 361	204 960	1 005 446	1 230 243
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	57 585 \$	- \$	- \$	57 585 \$	(40 666) \$

Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 octobre 2025

	Opérations régulières (excluant Placements Sports)	Programme Placements Sports	Développement de l'excellence	2025	2024
Solde au début	159 539 \$	39 579 \$	19 140 \$	218 258 \$	258 924 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	57 585	-	-	57 585	(40 666)
Solde à la fin	217 124 \$	39 579 \$	19 140 \$	275 843 \$	218 258 \$

Bilan

Au 31 octobre 2025

	2025	2024
Actif		
À court terme		
Encaisse	57 607 \$	51 871 \$
Placement temporaire	309 546	144 515
Subventions à recevoir [note 4]	16 572	91 192
Créances	20 171	41 787
Sommes à recevoir de l'État	-	4 799
Stocks	35 160	36 168
Frais payés d'avance	16 441	28 747
	455 497	399 079
Immobilisations corporelles [note 5]	3 750	11 338
	459 247 \$	410 417 \$
Passif		
À court terme		
Fournisseurs et charges à payer [note 6]	106 962 \$	79 697 \$
Subventions reportées [note 7]	66 505	105 012
Revenus reportés	9 937	7 450
	183 404	192 159
Actif net		
Non affecté		
Opérations régulières	217 124	159 539
Programme Placements Sports	39 579	39 579
Développement de l'excellence	19 140	19 140
	275 843	218 258
	459 247 \$	410 417 \$

Pour le Conseil d'administration



Administrateur

Claude Chidiac



Administrateur

Marie Roy

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 octobre 2025

	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds :		
Subventions	619 887 \$	474 038 \$
Autres produits	503 360	507 767
	1 123 247	981 805
Sorties de fonds :		
Fournisseurs et services	(298 664)	(442 816)
Ressources humaines	(653 816)	(725 317)
	(952 480)	(1 168 133)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	170 767	(186 328)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	196 386	382 714
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	367 153 \$	196 386 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de :		
Encaisse	57 607 \$	51 871 \$
Placement temporaire	309 546	144 515
	367 153 \$	196 386 \$

Notes complémentaires

31 octobre 2025

1. Statut et nature des activités

La fédération, constituée en vertu de la Partie III de la Loi des compagnies du Québec, a pour mission la promotion du développement de la voile au Québec.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du manuel des CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

La fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de cotisation des membres sont comptabilisés lorsque les sommes sont gagnées.

Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus d'opération, d'activités promotionnelles et de vente de matériels sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Services reçus à titre bénévole

La fédération ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ses heures, les services reçus à titre de bénévoles ne sont pas constatés dans les états financiers de la fédération.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Lorsque la fédération constate des circonstances indiquant qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette est ramenée à sa juste valeur ou à son coût de remplacement. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire en fonction de leur durée de vie utile sur trois à cinq ans, selon le type d'équipement.

Instruments financiers

La fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du placement temporaire, des subventions à recevoir et des créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et charges à payer.

Estimations de la direction

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la fédération consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Impôts sur les bénéfices

La fédération est un organisme sans but lucratif et n'est, par conséquent, pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

Notes complémentaires

31 octobre 2025

2. Principales méthodes comptables (suite)**Ventilation des charges**

Les charges directement reliées au Programme Placements Sports et Loisirs et développement de l'excellence sont imputées à ces programmes. Les revenus supplémentaires générés par le programme Placements Sports et Loisirs, disponibles pour soutenir les frais généraux d'opération, sont imputés aux salaires.

3. Programme Placements Sports

Grâce au programme Placements Sports et Loisirs, géré par Sports Québec et le Regroupement loisir et sport du Québec (RLSQ), les fédérations bénéficient d'un important levier pour encourager la générosité des donateurs potentiels. Le programme bonifie les dons reçus par la fédération en rajoutant des fonds allant de 50% à 500% de la valeur du don admissible. Ainsi, dans le cadre de ce programme, La Fédération de la Voile du Québec Itée reçoit 385% de revenus d'appariement, sous réserve de céder la propriété de 20% des dons admissibles au programme Placements Sports ainsi que 20% de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Gestion de patrimoine Desjardins. Ces montants cédés ne figurent pas dans l'actif de la fédération, car la propriété et la gestion ont été cédées pour une période minimale de 10 ans.

Au cours de l'exercice, la fédération a recueilli un total de 13 069 \$ (17 221 \$ au 31 octobre 2024) en dons, dont 13 069 \$ (17 221 \$ au 31 octobre 2024) en dons admissibles au Programme Placements Sports, lui donnant droit à l'appariement de 50 316 \$ (66 299 \$ au 31 octobre 2024).

Du total de ces montants reçus au cours de l'exercice, la fédération a cédé des dons, y compris des dons d'appariement, totalisant 12 676 \$ (16 704 \$ au 31 octobre 2024) à la Gestion de patrimoine Desjardins. Au 31 octobre 2025, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation du Grand Montréal et à la Gestion de patrimoine Desjardins s'élève à 244 909 \$ (257 779 \$ au 31 octobre 2024).

4. Subventions à recevoir

	2025	2024
Ministère de l'Éducation	16 572 \$	91 192 \$

5. Immobilisations corporelles	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
			2025	2024
Équipements	105 403 \$	101 653 \$	3 750 \$	11 251 \$
Équipement informatique	2 608	2 608	-	87
	108 011 \$	104 261 \$	3 750 \$	11 338 \$

6. Fournisseurs et charges à payer

	2025	2024
Dû à Sports Québec pour le Programme Placements Sports	905 \$	3 995 \$
Fournisseurs et frais courus	68 156	36 439
Gouvernement du Canada	-	14 652
Salaires à payer	6 970	8 177
Vacances à payer	20 255	16 169
Sommes à remettre à l'État	10 438	-
Retenues à la source à payer	238	265
	106 962 \$	79 697 \$

7. Subventions reportées

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	Solde au 31 octobre 2024	Encaissements à recevoir	Constaté à titre de produits	Solde au 31 octobre 2025
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec	103 412 \$	488 215 \$	526 812 \$	64 815 \$
Institut national du Sport du Québec	1 600	14 800	14 710	1 690
	105 012 \$	503 015 \$	541 522 \$	66 505 \$

Notes complémentaires**31 octobre 2025**

8. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, la fédération a versé une somme de 8 393 \$ (6 930 \$ en 2024) en services contractuels à un particulier qui est lié à la directrice de la fédération. Ces opérations sont inscrites aux dépenses de ressources humaines de l'exercice et sont conclues dans le cours normal des activités selon les tarifs fixés pour ces services.

9. Engagements

La fédération s'est engagée en vertu d'un bail de 15 ans échéant en juillet 2037 à verser un loyer minimum mensuel de 200 \$, excluant les clauses escalatoires et les taxes. Le solde de l'engagement pour les 5 prochaines années est de 9 616 \$. Les paiements minimums pour les 5 prochains exercices s'établissent comme suit :

2026	2 404 \$
2027	2 404 \$
2028	2 404 \$
2029	2 404 \$

10. Éventualités

Au cours de l'exercice, une enquête est en cours à la CNESST. La fédération réfute les faits avancés. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de l'enquête et le montant que la fédération pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers. .

11. Instruments financiers

La fédération, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 octobre 2025.

Risque de crédit

Pour les contributions, la fédération évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.